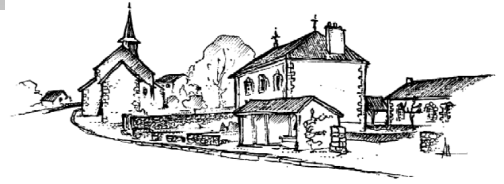


LA FEUILLE DE ST PRIEST



EDITO

Bonjour à toutes et à tous.

Ca y est !!! La rentrée des classes a eu lieu depuis quelques semaines, tout un chacun vaque à ses occupations habituelles et les jours défilent à vitesse grand V. Nous espérons que vous avez passé un agréable été et que les plus fragiles n'ont pas trop souffert de ces épisodes caniculaires.

Après une pause au mois d'août, c'est également la reprise pour votre Conseil Municipal avec toujours du travail en perspective, tant pour gérer le quotidien que pour penser à l'avenir de la commune. Cet édito va essentiellement être consacré à la Communauté de Communes.

D'importants chantiers se poursuivent, notamment l'aménagement de l'usine RIOLAND et la future extension de la Maison de Santé. Ces deux investissements sont primordiaux pour le territoire, l'un dans la perspective de proposer un nombre important d'emplois, l'autre afin de permettre à tous d'avoir un médecin dans un rayon géographique raisonnable. Mais à la Communauté de Communes (comme au niveau de toutes les communes), l'augmentation des factures d'électricité et de chauffage, entre autres, impacte grandement les budgets. Plusieurs arbitrages ont dû être faits et notamment celui de ne plus faire un spectacle décentralisé des petites scènes dans chacune des communes cette saison 2023/2024... Seules 4 « petites communes » auront un spectacle organisé par le Centre Culturel Yves Furet et St Priest La Feuille n'en fait pas partie. Nous nous sommes chargés, néanmoins, de rappeler que lors de la construction de la salle de spectacle à La Souterraine, il avait été acté que TOUTES les communes bénéficieraient d'un spectacle décentralisé par an. Nous attendons donc avec impatience la prochaine programmation.

Par ailleurs le Centre Intercommunal d'Action Sociale est en pleine réflexion pour trouver un équilibre concernant la distribution des repas à domicile, équilibre qui doit tenir compte de la qualité du service pour les bénéficiaires mais également de la charge financière. C'est en effet un service largement déficitaire pris en charge par la Communauté de Communes. Des décisions seront prises très rapidement et les bénéficiaires en seront informés.

Concernant le budget de fonctionnement de la commune, il est vrai que nous devons vraiment tout calculer et limiter les dépenses, car l'alimentation (cantine) augmente, les frais de déplacement en bus grimpent en flèche (écoles), tous les prix subissent une importante hausse, or nos subventions ont plutôt tendance à stagner quand elles ne baissent pas. En conséquence, la moindre dépense doit être étudiée afin d'arriver à « boucler » notre budget de fonctionnement. Et là rien à voir avec le legs de Michel MANDRILE qui n'a pas vocation à financer autre chose que de l'investissement.

Je terminerai tout de même par une note positive, notre école et ses effectifs se maintiennent, la construction de la maison d'assistantes maternelles démarre prochainement, les travaux dans la cuisine du restaurant ont été terminés dans les délais... Je vous invite à lire plus de détails sur ces sujets dans les pages qui suivent. Bonne lecture à toutes et à tous, portez-vous bien.

Josiane VIGROUX AUFORT

SOMMAIRE

- **Edito**
- **Informations sur les travaux**
- **Infos en vrac**
- **Rentrée à l'école, à la cantine et à la garderie**
- **Des nouvelles de la M.A.M.**
- **Espaces sans tabac**
- **La Parole aux Associations**
- **Etat civil**

BULLETIN MUNICIPAL

COMITÉ DE RÉDACTION

Directrice de publication :
Josiane VIGROUX AUFORT

Animatrice :
Isabelle VERBRUGGHE

Commission communication
Carole CHABROULLET
Sandrine CLAVEYROLAS
Chantal LEPEYTRE
Amélie PATURAUD
Jean-Marc PIOFFRET

INFORMATION SUR LES TRAVAUX

Pendant l'été les travaux ont continué :

Le Gîte de Néravaud :

Dans le gîte, la dalle de la terrasse a été coulée et les portails posés, reste la garde-corps à finaliser.

A l'intérieur, les peintures sont terminées dans l'ensemble des pièces, ce qui a permis d'installer le grand dressing de rangement à l'étage et l'ensemble de la cuisine au rez-de-chaussée. Nous commençons à nous rendre compte de ce que sera le gîte.

L'Auberge des Quatre Vents :

A l'intérieur du restaurant, c'est la mise en conformité de la totalité de la cuisine qui a été réalisée, ce qui a nécessité place nette avant travaux.

La réfection totale des murs (avec bien sûr des surprises jamais agréables dans les bâtiments anciens), par la pose de faïence murale, apporte un coup de jeune. Un nouveau faux plafond ainsi que la reprise des écoulements des eaux de nettoyage ont été réalisés.

Ces travaux ont été effectués de manière optimale, et ceci en un temps record d'un mois environ (grand merci aux entreprises qui sont intervenues).

Un peu d'histoire concernant les travaux effectués dans ce bâtiment communal :

Lors du précédent mandat, la rénovation totale de la réserve suivie de la mise en sécurité par la pose de rideaux de protection et de volets roulants ont été réalisés, tant côté restaurant que pour l'espace bar, entièrement refait aussi.

Durant ce mandat, nous avons procédé à la réfection totale du hangar en bois sur le côté du restaurant.

La municipalité, après en avoir discuté avec l'actuelle occupante, Sandrine BARRÉ, envisage une série de grands travaux qui valoriseront l'établissement. Ces derniers s'effectueront dans le courant de l'année 2024 (ceux-ci sont liés à l'attribution de subventions afin de ne pas grever le budget communal) et se concrétiseront par la réfection de la toiture (qui est à reprendre dans sa totalité), le changement des ouvrants encore en simple vitrage, l'isolation du bâtiment par l'extérieur, le remplacement du système de chauffage et enfin une véranda, qui permettra d'agrandir l'espace restauration été comme hiver. Tous ces projets nécessiteront plusieurs semaines, voire mois, de travaux seront programmés et réalisés, dans la mesure du possible, sans trop perturber la restauration, nous y veillerons !

Yves PRADEAU et Gilles GARRÉ

INFOS EN VRAC

- Nouvelles adresses

Le travail autour du nouvel adressage en lien avec La Poste arrive à son terme. La mise en place est prévue pour début 2024. Aucune inquiétude chacun d'entre nous recevra directement tous les documents nécessaires à cette nouvelle organisation.

- Fibre

L'installation de la fibre est en cours pour les villages de La Drable et Mazeirat.

- Marché

Après la trêve estivale, les marchés bi mensuels ont repris depuis le 11 septembre. Vous retrouvez, 1 lundi sur 2 (dates notées sur les panneaux des hameaux), les fromages de chèvre «Lou Baracats », la viande, préparations du GAEC des Mûriers, poulets du GAEC de La Faye Sur la place à partir de 16h.

- Elagage

Rappel : L'élagage des bords de route, des haies dans les villages (ce qui facilite les passages des camions « poubelles » par exemple) doit être réalisé par les propriétaires des parcelles concernées. La collectivité n'est pas tenue d'intervenir gratuitement et si nécessaire, cela se fera aux frais des propriétaires.

- Nouveaux équipements

De nouvelles chaises et tables équipent la salle des fêtes, les anciennes, encore utilisables, sont remises.

- Eclairage Public

Si vous constatez un dysfonctionnement sur les lampadaires près de chez vous, merci de le signaler à la mairie. En effet, les demandes de réparation sont regroupées (afin de minimiser les coûts) pour les interventions qui s'effectuent au printemps et à l'automne.

RENTRÉE À L'ÉCOLE, À LA CANTINE ET À LA GARDERIE

La rentrée s'est effectuée le 4 septembre avec un effectif constant. Pour cette nouvelle année scolaire les 79 élèves sont répartis ainsi :

- Très Petite Section / Petite Section / Moyenne Section : 23 élèves avec Marie FAUVAUD.
- Grande Section / CP : 21 élèves avec Stéphanie DURAND.
- CE1/ CE2 : 18 élèves avec Sophie FORESTIER.
- CM1 / CM2 : 17 élèves avec Frédéric ANGOIN (Directeur).

Laura MORLEIRAS assure la classe le lundi en CM1/ CM2 pour la décharge de direction.

Le repas végétarien est toujours proposé le lundi.

Les enseignantes de maternelle sont épaulées par 2 ATSEM : Sandy MAISONNIAUX et Magali LUCET, qui vient de rejoindre l'équipe.

Les horaires de classe sont inchangés lundi, mardi, jeudi et vendredi : 9h - 12h30 et 14h - 16h30.

Cantine

Pascale TESSIER et Christine GALATAUD confectionnent en moyenne 70 repas chaque jour, en les adaptant selon certains besoins spécifiques des enfants (allergies). Corinne MANCIER intervient chaque midi pour aider les plus petits pendant le repas. Nous poursuivons au maximum l'approvisionnement local : les pâtes et lentilles « Cœur de Creuse », les légumes de saison de Mme PEYRAC, la viande de SOVIPA, les œufs du GAEC des Champs Verts, les fruits de saison des Vergers de l'Aumaillerie.

Le repas végétarien est toujours proposé le lundi.

Garderie

Une trentaine d'enfants sont actuellement inscrits (matin, soir ou les 2) . Leur accueil est assuré de 7h15 à 8h45 par Sandy MAISONNIAUX et Magali LUCET puis de 16h30 à 18h45 par Magali LUCET, Pascale TESSIER et Corinne MANCIER.

Cette année encore, une quinzaine d'enfants se rendent à l'école grâce à un ramassage scolaire.

Chantal LEPEYTRE – Isabelle VERBRUGGHE.

NOUVELLES DE LA M.A.M.

Après plusieurs mois de conception corrélée aux exigences réglementaires d'une structure neuve accueillant des enfants et aux financements possibles, les travaux de construction de la Maison d'Assistance Maternelle (M.A.M.) vont débiter le 02 octobre prochain, la phase de préparation du chantier débutant actuellement.

Initialement prévu pour fin mai / début juin, le chantier n'a pas pu être entamé plus tôt du fait des réponses apportées lors du premier appel d'offres public effectué début avril 2023. En effet, aucune entreprise ne s'est alors positionnée sur le lot n°06 Plâtrerie-Peinture-Isolation. Par ailleurs, sur les autres lots, certaines propositions nous ont paru exorbitantes au regard des estimations faites par l'économiste du cabinet d'architecte.

Un nouvel appel d'offres public a donc été lancé pour le lot n°06 et des demandes de révision des propositions ont été formulées auprès des entreprises pour les lots dont les offres ne nous convenaient pas. Ces procédures ont engendré un nouveau délai impactant la possibilité d'entamer les travaux avant la fin de l'été. Néanmoins, elles ont permis d'avoir une offre sur le lot n°06 et également de générer quelques rectifications à la baisse des propositions qui ne nous satisfaisaient pas.

Il apparaît cependant que la reprise des propositions n'a pas fait baisser de manière significative l'investissement financier à produire. Aussi, des choix, comme la suppression d'une pergola, le remplacement d'un enduit par du bardage bois, l'achat et l'installation de la clôture en régie... ont été opérés dans la conception du projet pour en diminuer le coût qui reste à ce jour supérieur au montant de 350.000 € HT prévu initialement.

Malgré cette hausse conséquente due en partie à l'augmentation du prix des matériaux et fixant le programme M.A.M. (construction, équipements intérieur....) à 442.130 € HT (Cf. *Financement ci-après), sa poursuite a été décidée en conseil municipal au regard de son apport en termes d'attractivité pour la commune. Rappelons que l'offre de garde d'enfants est incitative à l'installation de nouvelles familles, dont l'un de ses corollaires est la pérennité de notre école.

Par ailleurs, l'occupation de la structure par une équipe de trois assistantes maternelles dès la réception de l'habitation, en mai 2024, est en très bonne voie.

Tout comme cela a été le cas pour la construction du nouvel atelier communal, une visualisation de la progression des travaux sera effective sur le site internet de la commune.

* Financement :	Etat :	175.000 € HT
	Commune :	130.330 € HT (sans emprunt)
	C.A.F. :	136.800 € HT
	Total :	442.130 € HT

Jean-Marc PIOFFRET

NOUVEAU : LES ESPACES SANS TABAC

En collaboration avec la Ligue Contre le Cancer nous avons mis en place des espaces sans tabac extérieurs **à proximité des écoles et aux aires de jeux**. Les objectifs sont :

Protéger les jeunes : Interdire de fumer dans les lieux publics, y compris les parcs, est une stratégie recommandée pour **prévenir le tabagisme chez les jeunes**.

Encourager l'arrêt du tabac : Les espaces sans tabac limitent les possibilités de fumer, réduisent l'acceptabilité sociale du tabagisme et accroissent le soutien aux mesures nationales de lutte contre le tabagisme.

Préserver l'environnement de la pollution des mégots de cigarettes : Un mégot contient des milliers de substances chimiques, pollue à lui seul 500 litres d'eau et met plus de 10 ans à se dégrader dans la nature. Chaque année plus de 30 milliards de mégots sont jetés dans les rues et le coût de ramassage est estimé à 38 € par habitant et par an.

LA PAROLE AUX ASSOCIATIONS



CLUB DES AINES « Les Rendez-vous d'Automne »

Les Rendez-vous d'Automne préparent la Fête de la pomme qui aura lieu le 29 octobre 2023. C'est un évènement qui demande beaucoup de travail et d'organisation. En espérant que tout se déroulera bien, que la météo sera de la partie et que nous serons à la hauteur cette année encore.

Martine GAUDRON

ASSOCIATION PATRIMOINE

Comment commencer cet article sans avoir une pensée pour notre Camarade et Ami, Daniel, qui vient de nous quitter. Nous ne l'oublions pas et nous nous efforcerons de porter ses valeurs : désintéressement, générosité, solidarité qu'il a portés au sein de notre association Patrimoine.

Depuis la dernière Feuille, nous avons refait le toit de l'abri du Dolmen avec des bardeaux de bois de châtaignier. Nous avons organisé notre première randonnée pédestre qui a attiré 65 participants. Inutile de vous dire que nous renouvelerons cette rencontre l'an prochain.

Outre les Journées du Patrimoine et la Veillée de Noël, nous n'oublions pas le cœur de notre association « rénover et entretenir tout monument, objet, site... »

Le Bureau

AMICALE LAÏQUE

L'Amicale Laïque de Saint-Priest-La-Feuille a organisé son assemblée générale le jeudi 21 septembre 2023. Après une année passée : Halloween, goûter de Noël, passage du père Noël à l'école, après-midi jeux de société, après-midi carnaval et enfin la kermesse... plusieurs ventes de madeleines, de bulbes, de sapins de Noël et de galettes des rois afin de participer au financement du voyage scolaire des CE et CM qui a eu lieu en juin dernier, ainsi qu'aux sorties scolaires, nous espérons cette année encore organiser pleins d'autres évènements pour les enfants.

Merci à tous pour votre soutien.

L'Amicale Laïque

COMITE DES FETES

Les membres du Comité des Fêtes remercient M. Thierry GAUDRON pour le don des tables de batteuse. Les Baracats en sont reconnaissants.

Nicolas CORBIN

LES SALTIMBANQUES

Toute la troupe des Saltimbanques se réunira dimanche 8 octobre pour tenir son assemblée générale. Ce sera l'occasion de se retrouver pour ce moment convivial et d'évoquer les futurs projets de l'année, notamment la création d'un spectacle pour fêter les 40 ans de la troupe au printemps 2024. Mais chut ! on ne vous en dit pas plus pour le moment...

Marie FAUVAUD

L'association « GYM DES BARACATS » a le plaisir de vous informer que les séances de gymnastique ont repris le 30 août dernier à la salle des fêtes, toujours animées par Arlette LEMAITRE, de 19h30 à 20h30. Toute personne intéressée peut se manifester auprès d'Arlette au 06.38.01.58.86

L'assemblée générale aura lieu le 29 septembre 2023 à 20h, à la salle des fêtes.

Nadia BRY

ERRATUM : A la demande de Mr Gilbert PRADEAU, concernant notre précédent numéro, à propos du stockage d'une partie du matériel de la commune tant que nous n'avions pas d'atelier communal à notre disposition, lire dans l'édito « le stockage du matériel de la commune chez Daniel PRADEAU, au Breuil » en lieu et place de « stocké chez Yves PRADEAU »

ETAT CIVIL

Naissances

Louisa, Julia BUGEAUD, née le 18 Juin 2023, Néravaud

Mariages

Nathalie BERGER et Laurent SALESSE, le 08 Juillet 2023, La Drable

Erika-Maria MISKA et Rémi JOSSE, le 05 Août 2023, Le Moulin de Semme

Décès

Daniël, Michel ADENIS, le 30 Août 2023, Le Grand Breuil

Armelle CHABROULET, le 9 septembre 2023, La Bergeade.

Nous présentons nos condoléances à Joël OLIVE, Anthony, Vincent et toute la famille pour le décès de Sylvie survenu quelques semaines après leur déménagement vers La Souterraine.

COUPON REPONSE

Une idée, une remarque ? Retournez-nous ce coupon ou déposez - le en Mairie.

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Téléphone:

Mairie : 05 55 63 14 25

Mail : stpriest.lafeuille@laposte.net

Site Internet : saint-priest-la-feuille.fr